

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Digitalisation et Durabilité 1 TP (DD1 TP)

2026-2027

Code : S.SI.370.2379.F.26

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 2

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☒ Bb3 ☒ Bb4

*En utilisant à bon escient les technologies de l'information et de la communication (Bb3)

*En respectant les dispositions légales liées aux transmissions écrites (Bb3).

*En utilisant les outils de communication partagés au sein des équipes interprofessionnelles (Bb4)

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2 ☐ Cb3 ☐ Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☒ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☒ Eb4

*En tenant compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins et du système de santé (Eb1)

*En contribuant au développement et à l'amélioration des mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie (Eb4).

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3 ☐ Gb4

*En agissant en cohérence avec les stratégies nationales et les cadres législatifs (Gb1) ;

*En utilisant à bon escient les ressources humaines, financières et écologiques (Gb3)

Objectifs généraux d'apprentissage / apprentissages critiques

- Initier une réflexion critique sur la digitalisation dans les soins en intégrant la stratégie numérique pour le système de santé de la confédération et du canton
- Initier une réflexion critique sur la durabilité dans les soins en intégrant la stratégie de durabilité fédérale et cantonale
- Initier une pratique réflexive sur l'utilisation des ressources numériques et des ressources dans les soins dans une perspective de développement durable.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Stratégie numérique fédérale et cantonale
- Protection des données médicales
- Littératie numérique
- Dossier primaire (exemple SOARIAN), dossier secondaire (dossier électronique du patient) et traçabilité de l'information
- Neuf limites planétaires et contribution du système de santé
- Stratégie de développement durable fédérale et cantonale
- Lien entre santé et environnement
- Adaptation du système de santé à la durabilité

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☐ Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| ☐ Ecrit sur table | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : |
| ☐ | ☒ Oral de groupe | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Digitalisation

Butler-Henderson, K., Dalton, L., Probst, Y., Maunder, K., & Merolli, M. (2020). A meta-synthesis of competency standards suggest allied health are not preparing for a digital health future. *International Journal of Medical Informatics*, 144, Article 104296. <https://doi.org/10.1016/j.ijmedinf.2020.104296>

eHealth Suisse. (2021). *Cybersanté : thématiques clés pour les professionnels de la santé*. <https://www.e-health-suisse.ch/fr>

EuroHealthNet. (2019). *Digital health literacy: how new skills can help improve health, equity and sustainability*. https://eurohealthnet.eu/wp-content/uploads/documents/2019/190909_PolicyPrecis_DigitalHealthLiteracy.pdf

Jimenez, G., Spinazze, P., Matchar, D., Koh Choon Huat, G., Van Der Kleij, R. M. J. J., Chavannes, N. H., & Car, J. (2020). Digital health competencies for primary healthcare professionals: A scoping review. *International Journal of Medical Informatics*, 143, Article 104260. <https://doi.org/10.1016/j.ijmedinf.2020.104260>

Durabilité

Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM). (2022). Pour des services de santé suisses durables dans les limites planétaires. Swiss Academies Communications 17.

Cartron, E., Jovic, L., & Lecordier, D. (2021). La santé environnementale au cœur des préoccupations infirmières : une nécessité identifiée et des actions à entreprendre. *Recherche en soins infirmiers*, (4), 5-6.

Health Care Without Harm – ARUP. (2019). Health care's climate footprint: the health sector contribution and opportunities for action. *European Journal of Public Health*. 2019;30 (Sup 5):1-48.

United Nations. (2015). *Transforming our world: The 2030 agenda for sustainable development* (A/RES/70/1). United Nations. <https://docs.un.org/en/A/RES/70/1>

Yakusheva, O., Czerwinski, M. A., & Buerhaus, P. I. (2022). Value-informed nursing practice is needed to make our healthcare systems more environmentally sustainable. *Nursing Outlook*, 70(3), 377-380.

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Morgane Gilliland

Descriptif validé le 09.09.2026, par la doyenne Gora Da Rocha

